

Interpellation : Pour une transition énergétique sobre, efficace, juste et paisible

Aujourd'hui, nos politiques de transition se basent sur la combinaison suivante : la demande aux **industriels** de développer des dispositifs plus **efficaces**, et celle aux **citoyens** d'utiliser au plus vite ces nouveaux dispositifs. On ose donc demander clairement aux individus « d'utilisez des dispositifs 50 % moins impactants », mais jamais « d'utilisez 50 % moins leurs dispositifs ». Pourtant, de ces deux demandes qui semblent équivalentes, la seconde serait la plus apte à mener rapidement la transition énergétique.

La première demande satisfait partiellement le besoin **collectif** de diminution de l'impact environnemental par l'investissement financier **individuel**. La contrainte réglementaire, lente à venir et découlant de l'échec des lois du marché à rapidement enclencher les évolutions, fait se lever la problématique de la justice sociale. En résulte finalement des dépenses **publiques** (« aides ») fléchées et lourdes administrativement. Cette situation, qui s'apparente à notre avancement actuel dans la politique de transition, présente de nombreux désavantages, dont :

- le temps de remplacement de l'ensemble des dispositifs
- les mesures politico-financières découlent directement de la logique de l'économie libérale et dépendent du bon fonctionnement de celle-ci
- elle transfère indirectement des fonds publics vers le secteur privé de manière inéquitable
- la lourdeur administrative associée aux démarches d'« aide » est un frein conséquent
- le débat public autour du sujet est déplacé vers les « aides », leur valeur telle année, la date à laquelle elles augmenteront ou disparaîtront, et la responsabilité de l'état dans le financement de l'investissement individuel
- ne pas prendre en compte la finitude des ressources et les impacts déplacés, en simplifiant la pensée en « le neuf est meilleur que l'ancien » et « l'émission de CO2 en phase de fonctionnement est la seule variable sur laquelle jouer ».
- elle crée des effets d'aubaine instables et néfastes à l'adhésion en profondeur de la démarche par les particuliers
- elle est fondamentalement matérialiste
- au final, la politique de l'efficacité pose des contraintes sur l'individu sans assumer la notion de planification écologique (vignette crit'air, RE2020...)

La deuxième demande satisfait partiellement le besoin **collectif** de diminution de l'impact environnemental par la remise en question des besoins au niveau **individuel**. Aussi naïve que la confiance en les lois du marché pour propulser rapidement l'efficacité, la confiance en la responsabilité individuelle dans notre problématique de transition collective ne constitue pas une politique publique. Alors qu'une partie grandissante de la population fait effectivement ce chemin par elle-même, force est de constater que la tendance globale est à l'augmentation de la consommation et de l'utilisation des dispositifs. Une politique publique long-termiste pourrait se concentrer sur l'éducation et la sensibilisation, mais l'urgence est déclarée et cette méthode ne suffira pas, d'autant que l'éducation n'est pas la seule force influente sur la perception des besoins.

Alors, de la même manière que des outils financiers sont utilisés au service de l'efficacité (crédits d'impôts, CEE, primes rénov etc.), une politique de la sobriété pourrait se baser sur une planification économique. L'objectif d'étudier les options de cette voie est de pallier aux inconvénients de la voie de la seule efficacité cités ci-dessus, pour allier transition énergétique, sobriété, justice et paix sociale.

Sobriété et efficacité : deux axes pour des trajectoires variables

La sobriété ne remplace pas l'efficacité, mais la complète en apportant de la flexibilité dans les trajectoires de transition. Elle permet également d'être plus ambitieux au niveau individuel.

En partant d'une situation moyenne en France en terme d'efficacité et de sobriété sur un secteur donné, atteindre les objectifs d'impact peut se faire par une multitude de trajectoires.

Actuellement, les trajectoires promues par nos politiques sont celles de la ligne droite vers l'efficacité, attaquant de front les problématiques techniques qui séparent l'état actuel de celui voulu. Cette stratégie pose deux problèmes majeurs :

- d'une part, le temps nécessaire à résoudre ces problèmes techniques, qui finit par faire apparaître que nos politiques actuelles sont celles du « le futur apportera toutes les solutions ». La conscience de ce délais et des incertitudes sur la véracité de l'hypothèse par la population, conduit aujourd'hui à des angoisses et contestations fortes, particulièrement chez les jeunes
- d'autre part, l'effet rebond classique de l'augmentation de la consommation d'un dispositif au vue de l'augmentation de son efficacité. De ce fait, la trajectoire théorique « efficacité pure » n'atteint jamais ses objectifs.

De plus, l'ébriété des classes sociales supérieures est un facteur de turbulences sociales. Il est injuste de considérer également les consommations d'agrément et les consommations vitales sur le plan énergétique. L'introduction de trajectoires moins efficaces mais plus sobres pourrait apaiser ces tensions. Aussi, la répartition de l'effort pourrait diminuer la logique individualiste qui consiste à considérer que l'effort d'éviter un impact personnel sera forcément détruit par l'augmentation de l'impact d'un voisin.

Une réglementation également conçue autour de la sobriété intégrerait la notion de justice grâce à des planchers et plafonds de consommation. Ainsi, entre ces deux bornes de sobriété dont les valeurs sont éminemment culturelles, le curseur de l'efficacité se placerait pour atteindre l'impact individuel dû à la communauté.

La sobriété surfacique pour la transition énergétique dans le logement

Pour le logement, secteur clé de la transition énergétique, l'efficacité correspond à diminuer la quantité de kilowattheure consommés par mètre carré, principalement à l'aide de l'isolation des parois et du rendement des systèmes de chauffage et ventilation. On raisonne par m² plutôt que par habitant, oubliant les écarts importants de surface occupée par personne. Or, en considérant que les logements doivent être chauffés à 19°C, la sobriété dans le bâtiment correspond à la diminution de la surface chauffée par personne.

Vivre dans 50 m² de classe énergie B (par exemple une consommation annuelle de 80 kWh/m².an) ou vivre dans 25 m² de classe énergie D (160 kWh/m².an) semble strictement équivalent en terme de contribution à la transition énergétique. De même que de vivre à 2 dans 50 m² de classe énergie D. Cependant, trouver un colocataire pour un T3 peut prendre moins de 1 mois, ne requiert pas d'investissement, de dossiers administratifs d'aide, ni de consommation de matière première.

Aujourd'hui, rénover une ancienne ferme en une grande maison familiale de 200 m² ouvre plus de droits aux aides que de la transformer en 3 appartements fonctionnels. On voit clairement que la politique actuelle ne prend absolument pas en considération les efforts de sobriété surfacique. Actuellement, on empêche même l'accès à des logement de très petite taille en zones rurales. Les courants sobres en surfaces, ceux des habitats légers et réversibles, sont largement découragés.

Politiques tarifaires et monétaires

Pour imaginer des politiques publiques qui prennent en compte la sobriété, il est difficile de s'affranchir de l'image de la dictature verte. Pourtant, des outils modernes et socialement acceptables sont envisageables.

Parmi eux, et en cohérence avec un apaisement des citoyens face à l'instabilité de leurs factures énergétiques, une régulation du prix de l'énergie est à envisager. Plus précisément, un forfait à prix réduit voire gratuit jusqu'à une certaine quantité consommée, accompagné d'un prix au kWh supérieur au-delà, finançant ainsi le prix réduit du forfait de base.

Une autre mesure à évaluer serait la création d'une monnaie en équivalents kWh. Celle-ci correspondrait en montant et source aux CEE et chèques énergie actuels, mais mis à disposition à l'échelle d'un territoire. Sur ce territoire, les planificateurs et citoyens détermineraient les services écologiques et sociaux requérant du travail (plantations, fabrication d'isolants biosourcés, animation éducative...), et la monnaie serait distribuée aux volontaires qui s'en chargeraient. La monnaie ainsi acquise par les citoyens serait utilisable en énergie (achat d'essence, de bois, de gaz...) ou en transports (km de bus, de covoiturage...).

Ces pistes de réflexion ont pour objectif principal de faire un pas de côté, au-delà des méandres de nos politiques publiques actuelles. Se permettre d'imaginer avec ambition des nouvelles politiques économiques, environnementales et sociales autour de la transition énergétique n'est pas seulement un jeu de l'esprit, mais une nécessité face aux enjeux de tous ces domaines et aux attentes des générations actuelles et futures.

Premiers signataires soutenant cette interpellation auprès des spécialistes des sciences humaines et sociales, des sciences physiques (énergéticiens, thermiciens...) et des professionnels et des institutions.

Pour nous, il est important de considérer Sobriété et Efficacité ensemble et non séparément, de définir un plancher de justice sociale et un plafond de justice écologique, car les politiques de transition actuelles font l'objet de conflits sociaux (mouvement des gilets jaunes) et de conflits entre générations (grèves des Lycéens)

Nom prénom	Qualité
ANGEON Valérie	économiste du système agri-agro-alimentaire, directrice de recherche à l'INRAE, Elle est l'auteur de « Manger autrement » dans le cadre de la transition agro-écologique Vers un système local de production et de consommation pour sécuriser l'alimentation en Guadeloupe.
BENEDETTI Florian	Architecte HMONP, inscrit à l'ordre.
BODIN Alice	Ingénieure énergie environnement Cheffe d'équipe en performance énergétique du bâtiment
CHABALIER Lucas	Agir pour le Climat
CLEMENT	Ingénieur Thermicien
RIVIERE Paul	Chef d'équipe en performance énergétique du bâtiment Charpentier
du CREST Benoist	Ingénieur socio-économiste , consultant en performance énergétique du bâtiment, éco-matériaux, précarité énergétique.
CREBOISIER Olivier	professeur d'économie territoriale à l'Université de Neuchâtel (Suisse). Son approche consiste à expliciter les formes spatiales et les temporalités implicites des théories économiques afin de comprendre le changement économique et la dynamique des territoires à toutes les échelles, du local au global.
EPYNEAU Yaelle	Architecte, diplômée en performance énergétique du bâtiment
HIERNAUD Sandy	Artisane habitat Paille-Terre. Administratrice du Gabion
LEBOT Benoit	cofondateur de négaWatt , Directeur Exécutif de l'International Partnership for Energy Efficiency Cooperation (IPEEC) de mars 2014 à décembre 2019 dont la mission a consisté à accompagner les pays du G20 dans des collaborations techniques et politiques contribuant à la promotion de l'efficacité énergétique dans tous les secteurs de l'économie. Auparavant conseiller technique sur la lutte contre le changement climatique et la transition énergétique dans les pays africains au sein du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de 2004 à 2014. Ingénieur à l'ADEME, responsable des actions de maîtrise de la demande d'électricité de 1990 à 1997, puis à l'Agence Internationale de l'Énergie, Division de l'Efficacité Énergétique de 1997 à 2003.
THERET Bruno	économiste de la monnaie Directeur de recherche émérite au CNRS, membre du pôle «Sociologie politique de l'économie» de l'Institut de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales de l'Université Paris Dauphine
VIVERET Patrick	Philosophe, conseiller référendaire à la Cour des comptes, directeur du Centre international Pierre Mendès France, il a dirigé la mission Nouveaux facteurs de richesse, il est à l'origine de la Sol (monnaie complémentaire), cofondateur des rencontres internationales « Dialogues en humanité »

Pour joindre votre nom à cette liste envoyez un mail à b.ducrest@renoveco.org.

Le document A1 démontre que toute consommation d'énergie pour un besoin personnel est le produit d'une empreinte et d'une performance énergétique . Il propose un carte pour concevoir et piloter la transition énergétique valable pour toute échelle de territoire ou groupes sociaux. Il explique qu'un plancher (bleu clair) et un plafond (orangé) à nos besoins est nécessaire pour la justice et la paix. Il propose de poursuivre ces travaux par une carte en 3D de la lutte contre le réchauffement climatique.

Le document A2 est destiné à des acteurs de la politique du logement .

Le document B1 est un projet alternatif de politique économique avec des coûts moindre pour l'État et les propriétaires : tarification au forfait de l'énergie et monnaie énergie.